

## FICHE D'IDENTITÉ DE LA QUALIFICATION VALIDÉE

**TITRE DE LA QUALIFICATION :** Opérateur sur machines-outils de production

**OBJECTIF PROFESSIONNEL DE LA QUALIFICATION VALIDÉE** (*défini* en termes de « être capable de »)

Le titulaire de la qualification doit être capable, dans le domaine de l'usinage par enlèvement de métal, dans le cadre d'une série moyenne de production, à partir d'un plan d'exécution : – d'analyser la gamme d'usinage ; – de mettre en place les outillages de prise de pièces et les outils coupants ; – d'effectuer les réglages ; – de démarrer la production ; – de vérifier la conformité de la première pièce de la série à l'aide des instruments de mesure et de contrôle.

De plus, dans les cas d'anomalies constatées au niveau de l'opération d'usinage (outils prévus non disponibles, défauts sur la pièce...), le titulaire de la qualification doit être capable : – d'analyser le plan de phase et le mode opératoire ; – de choisir les outils de coupe ; – d'ajuster les paramètres de coupe et d'avance en fonction des matériaux à usiner ; – d'effectuer les calculs professionnels nécessaires à la réalisation et au contrôle de la pièce.

Enfin, il doit être capable d'assurer l'ensemble de ces travaux en tenant compte des exigences de SÉCURITÉ et d'utiliser les méthodes de contrôle statistique et les cartes de contrôle.

## ÉPREUVES DE QUALIFICATION

**Contrôle final :**

Épreuves générales et professionnelles	Durée	Coefficient	Note éliminatoire inférieure à : /20
a) Épreuve professionnelle pratique : - Réglage d'une machine - Démarrage de la production - Contrôle de la production et utilisation du contrôle statistique - Respect des règles de sécurité.	8 heures		12
b) Épreuve professionnelle théorique écrite - Lecture de plans, gammes de travail - Technologie générale de fabrication (*) - Calculs professionnels.	6 heures		10

(\*) Il sera tenu compte de l'expression française et de l'orthographe.

**Mémoire avec soutenance :**

- **Objectif :**

- **Thème :**

- **Durée de préparation :**

- **Conditions de soutenance :**

- **Critères d'appréciation de la soutenance :**

**Autres :**

### **CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ**

Le candidat est déclaré admis s'il a obtenu une note minimale de **12/20** pour l'épreuve professionnelle pratique et de **10/20** pour l'épreuve professionnelle théorique

### **OBSERVATIONS**